



CONSEIL RÉGIONAL

Philippe KEMEL
VICE-PRÉSIDENT
Apprentissage

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Lille, le

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Depuis quelques années, l'apprentissage a connu dans notre région un virage significatif, tant sur le plan quantitatif que dans la perception qu'en ont les familles, les jeunes, les employeurs, les acteurs eux-mêmes de la formation.

Reconnue pour ses performances en matière de réussite aux examens et d'insertion des jeunes, cette voie de formation professionnelle a aujourd'hui une place plus importante dans l'appareil de formation régional : en 2010, 20 554 jeunes se forment par apprentissage en Nord-Pas de Calais, c'est 19% de plus qu'en 2006.

Près de 35 000 places sont actuellement conventionnées avec les Centres de Formation d'Apprentis, ce qui permet des réponses rapidement mobilisables aux besoins des acteurs économiques régionaux et aux projets des jeunes, notamment des jeunes décrocheurs repérés dans les territoires expérimentaux de PARTAJ.

Ce chiffre traduit également le maintien de l'ambition et de l'engagement de la Région, alors même que ses recettes subissent une baisse drastique : suppression de la taxe professionnelle, réforme de la péréquation en défaveur du Nord-Pas de Calais...

En 2011, dès le mois de juin, le **Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP)** fournira un cadre contractualisé de développement cohérent de l'ensemble des filières de formations.

En 2011, toujours, nous aboutirons à un reconventionnement entre la Région et chaque CFA, reconventionnement qui traduira à la fois nos ambitions partagées pour les 5 prochaines années mais également les moyens que chacun doit engager pour offrir une formation par alternance de qualité aux jeunes du Nord - Pas de Calais.

Enfin, après une première année de mise en œuvre de la réforme du baccalauréat professionnel en 3 ans, 2011 devra tirer un premier bilan des incidences sur l'évolution des flux et la structuration de l'offre de formation.

Au vu de ce contexte, les CFA et l'ensemble des partenaires ont principalement à se mobiliser pour optimiser l'offre de formation existante, mais également pour analyser les besoins en métiers nouveaux et proposer les projets de formations les plus pertinents.

Ces projets seront finement analysés au regard de l'existant par CFA, par territoire, et dans un souci d'optimisation collective : des ajustements de capacité, notamment dans le cas de sections en sous effectifs (moins de 7 apprentis depuis au moins 2 ans) pourront être envisagés.

En outre, la fragilité actuelle de l'économie, les difficultés massives et persistantes d'accès à l'emploi des jeunes dans notre région nous incitent à réfléchir, expérimenter, à nous engager pour offrir la possibilité à chaque jeune de se construire un parcours personnel, de se former pour mieux s'insérer professionnellement.

Des démarches collectives, expérimentales, doivent être menées en ce sens pour assurer cet accompagnement individualisé, aider le jeune à identifier le parcours qui lui correspond, veiller à son bon déroulement.

A ce titre, à compter de cette rentrée 2010, chaque CFA, dans la limite de 10 % de son effectif, pourra accueillir pendant deux mois un jeune sans contrat, pour l'accompagner dans le démarrage de sa formation théorique, dans la construction de son projet et dans la recherche d'une entreprise d'accueil. La couverture sociale du jeune sera prise en charge par l'Etat.

Je sais que vos directeurs et leurs équipes ont déjà travaillé activement à cette préparation de rentrée. Je les remercie par avance de faire parvenir leurs demandes, à l'aide du dossier type téléchargeable sur le site Région (<http://www.nordpasdecals.fr/>) avant le 15 novembre 2010.

Par ailleurs, comme l'an passé, afin de vous répondre efficacement et rapidement, les demandes d'extension et de substitution feront l'objet d'une demande d'autorisation administrative que je validerai le cas échéant, dans les plus brefs délais.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations les meilleures.



Philippe KEMEL